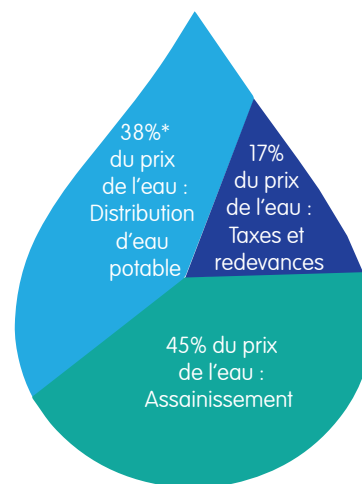


COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

Lorsque l'on paie une facture d'eau, ce n'est pas l'eau prélevée dans la ressource que l'on paie mais le coût de l'ensemble des services rendus pour bénéficier d'une eau potable, à domicile, toute l'année et sans interruption. Il est donc plus juste de parler du « prix des services de l'eau et de l'assainissement ».

3 rubriques apparaissent sur votre facture :

- **La distribution de l'eau** : elle comprend une part fixe correspondant à votre abonnement au service d'eau et une part variable correspondant à votre consommation.
- **La collecte et le traitement des eaux usées**, pour les frais d'assainissements des eaux usées. Le montant est calculé en fonction de votre consommation.
- **Les organismes publics** : elle comprend deux redevances versées à l'Agence de l'eau pour la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux.



PRÉSENTATION D'UNE FACTURE TYPE

La facture d'eau type est présentée pour 120 m³ d'eau consommés sur une année avec un abonnement à la Régie de l'eau de Metz Métropole.

Cette estimation représente la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes.

Facture estimative du 01/01/2019 Référence n° : 2019-EA-00-895

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Estimé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
1429	SPECIMEN	15 mm	01/01/2019					120
Consommation totale								120
Consommation facturée (m3)								120
Détail de votre facture		Prix en vigueur au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC	
Production et distribution de l'eau								
Abonnement compteur	01/01/2019	365 jours		11,32000	11,32	0,62 (5,50%)	11,94	
Consommation eau	01/01/2019	120 m3		0,96580	115,90	6,37 (5,50%)	122,27	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	01/01/2019	120 m3		0,06480	7,78	0,43 (5,50%)	8,21	
Total					135,00	7,42	142,42	
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement	01/01/2019	120 m3		1,24000	148,80	14,88 (10,00%)	163,68	
Total					148,80	14,88	163,68	
Organismes publics								
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01/01/2019	120 m3		0,35000	42,00	2,31 (5,50%)	44,31	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	01/01/2019	120 m3		0,23300	27,96	2,80 (10,00%)	30,76	
Total					69,96	5,11	75,07	
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture		353,76	27,41	381,17	
5,50%	177,00	9,73	Montant total à payer		353,76	27,41	381,17	
10,00%	176,76	17,68						

Consommation annuelle en m³

Distribution d'eau potable

11,32€ HT / an abonnement

Assainissement

0,966€ HT prix d'un m³ d'eau potable

Taxes et redevances

* Cette répartition s'applique aux abonnés de la Régie de l'eau de Metz Métropole et peut varier en fonction des services de distribution d'eau potable. Les tarifs d'assainissement d'HAGANIS et les taxes et redevances versées à l'Agence de l'Eau sont communs à tous les services de gestion de l'eau sur le territoire de Metz Métropole. Les tarifs de distribution d'eau potable sont propres à chaque distributeurs.